

1. Soumission d'articles

Chaque article transmis à la revue implique que son auteur ait pris connaissance des dispositions légales liées aux auteurs (voir la rubrique “Responsabilités, droits” du site *Résolang*), notamment :

- l'auteur atteste de la nature inédite de la contribution qu'il soumet et s'engage, dans le cas de son d'acceptation, à ne pas la publier par ailleurs, avant la parution effective du numéro de *Résolang* dans lequel elle est programmée ;
- il accepte de donner à la revue *Résolang* un droit irréversible de reproduction et de diffusion de l'article.

Les auteurs sont invités à respecter les dispositions pratiques prévues et la charte typographique de la revue : les propositions n'y répondant pas ne seront pas retenues.

Tout article envoyé est considéré comme transmis dans sa forme définitive et l'auteur ne pourra pas demander de procéder à des modifications ultérieures. La revue *Résolang* se réserve toutefois le droit de demander des modifications.

Des corrections portant sur le style pourront être introduites directement par le comité de rédaction sans consulter l'auteur si les délais de parution l'exigent.

Après évaluation de l'article, l'auteur sera informé par courrier électronique des suites données à sa proposition : article retenu, article avec demande de modifications, article refusé. Dans ce dernier cas, toutes les données électroniques (articles, correspondances, etc.) seront détruites.

Les coordonnées des auteurs que *Résolang* peut recueillir au cours de ces opérations demeurent confidentielles et ne sont utilisées à aucune autre fin que les échanges nécessaires entre la revue et les auteurs.

Lorsqu'un article est accepté, l'auteur doit envoyer par courrier postal et en 2 exemplaires le contrat de cession de droits (document téléchargeable sur le site de la revue), à l'adresse suivante :

Université d'Oran, Faculté des Lettres, Langues et Arts
Résolang – à l'attention de Madame Rahmouna Mehadji
B.P. 1524, El M'naouer, Oran 31000

2. Charte typographique

Caractères

Texte normal : en 12 pt, sans gras.

Texte des citations détachées : en 10 pt, sans gras ni italique.

Titres et sous-titres : en gras, et **si possible avec une couleur différente pour chaque niveau** de titre.

Citations

Les citations ne doivent pas être mises en italique.

Celles de moins de quatre lignes font partie du texte et sont placées entre guillemets dans le même caractère que le texte. Celles qui font quatre lignes ou plus doivent être mises dans un paragraphe séparé, également entre guillemets, et avec un corps de 10pt.

Dans le cas d'une citation enchâssée dans une autre, utiliser les guillemets hauts (“”).

Toute citation doit être accompagnée d'un renvoi à la source, avec mention de la ou des pages concernées dans le cas d'une publication papier.

Ponctuation

- Pour la ponctuation, *Résolang* applique les règles en usage dans la langue du texte : en français, les ponctuations hautes (deux-points, point-virgule, point d'interrogation, point d'exclamation) sont précédées d'un espace insécable et suivies d'un espace normal. En revanche, dans les citations en langue étrangère, ces signes de ponctuation ne comportent pas d'espace avant.

- Quelle que soit la langue du texte, les guillemets utilisés sont ceux du français, soit « » avec un espace insécable après le guillemet ouvrant, et un autre avant le guillemet fermant. Les guillemets hauts (“”) sont réservés aux citations de 2e niveau.
- On ne met jamais d’espace à l’intérieur des parenthèses, ni des crochets, ni des guillemets hauts.
- Le séparateur décimal pour les nombres est la virgule (et non le point).

Références bibliographiques

- Ne doivent figurer en bibliographie finale que les références qui ont été évoquées ou citées au cours de l'article, comme le veut la règle académique en usage pour les articles scientifiques dans un périodique ou collectif.
- La méthode retenue est la méthode dite « auteur-date » :

Dans la bibliographie :

- La date est mise après le nom d’auteur (ou après le titre si la référence ne comporte pas d’auteur).
- Quand plusieurs travaux d’un même auteur sont parus la même année, on ajoute une lettre à l’année pour les distinguer. [Voir ci-dessous : exemples 3 et 4]
- Quand l’édition référencée est une ré-édition, l’année de 1^e parution est mise entre [] après le nom d’auteur, l’année de l’édition référencée se place après l’éditeur. [Exemples 4 et 5]

Dans le texte ou les notes de bas de page :

La référence reprend simplement le nom d’auteur et l’année, éventuellement suivie de la lettre permettant de distinguer des références parues la même année. Par exemple :
FOUCAULT 1966a, p. 48.

- Le séparateur à utiliser entre chaque zone de la référence est **le point**.
- Les titres d’ouvrages publiés sont en italique. En revanche les titres d’ouvrages non publiés (mémoires universitaires, rapports...) ainsi que les titres d’articles restent en caractères romains (i.e. non italiques).
- Les titres d’articles sont mis entre guillemets français, sans italique. [Exemples 1, 2, 3 et 6]
- Les références de sources internet comportent après le titre la mention [En ligne] et, en fin de référence, l’adresse internet complète, mise entre <> et suivie de la date de consultation. [Exemple 6]
- La liste des références est classée par auteur, puis par date.

Exemple 1	BARTHES, Roland. 1966. « Introduction à l’analyse structurale des récits ». Dans <i>Communications</i> . 1966, n° 8, <i>L’analyse structurale du récit</i> . Paris : Seuil. Pages 1-33.
Exemple 2	FOUCAULT, Michel. 1963. « Le Langage à l’infini ». In <i>Tel quel</i> . N° 15, automne 1963. Pages 44-53.
Exemple 3	FOUCAULT, Michel. 1966a. « La pensée du dehors ». Dans <i>Critique</i> . Juin 1966, n° 229, tome XXII, <i>Maurice Blanchot</i> . Éditions de Minuit. Pages 523-546.
Exemple 4	FOUCAULT, Michel. [1966b]. <i>Les Mots et les Choses : une archéologie des sciences humaines</i> . Gallimard, 1990. (Coll. Tel, n° 166). 406 p.
Exemple 5	GREIMAS, Algirdas Julien. [1966]. <i>Sémantique structurale</i> . Paris : PUF, 2002. (Coll. Formes sémiotiques). 264 p.
Exemple 6	RABATEL, Alain. 2005. « La construction inférentielle des valeurs : propositions pour une pragmatique énonciative des textes littéraires ». Dans <i>Cahiers de narratologie</i> . Avril 2005, n° 12, <i>Récit et éthique</i> [En ligne]. Sous la direction de Jean-Paul Aubert et Marc Marti. Centre de Narratologie Appliquée (Université de Nice - Sophia Antipolis). URL : < http://revel.unice.fr/cnarra/document.html?id=29 >, consulté le 9/3/2006.

Illustrations, tableaux :

Les images, graphiques et tableaux doivent être accompagnés d’une légende et, le cas échéant, de la mention du *crédit photo*. (Les contributions ne donnant pas les références précises des sources iconographiques ou statistiques utilisées ne seront pas retenues).

Voir à la section *Dispositions pratiques* les formats d’images acceptés.

Titres et sous-titres

Le titre de l’article lui-même ne doit pas être trop long : il doit tenir sur deux lignes dans le format final de la revue (sous-titre compris).

Dans la mesure du possible, ne pas utiliser plus de trois niveaux de titres, hormis le titre de l’article lui-même et son éventuel sous-titre.

3. Dispositions pratiques : mode de transmission, contenu, format des fichiers

Transmission de l'article

Les propositions peuvent être envoyées en pièce jointe à resolang@gmail.com ou déposées sous forme de CDrom au secrétariat de la revue :

Université d'Oran, Faculté des Lettres, Langues et Arts (campus Maraval)
Résolang - à l'attention de Mme Rahmouna Mehadji
B.P. 1524, El M'naouer, Oran 31000

Elles doivent être accompagnées d'un second document contenant informations suivantes :

- Nom
- Prénom
- Rattachement institutionnel (pour un doctorant : préciser, en les distinguant, l'établissement d'inscription en thèse ET l'établissement d'exercice)
- Mail (obligatoire)
- Téléphone (éventuellement)
- Adresse (professionnelle ou personnelle, au choix)

Les auteurs sont priés de conserver une copie des documents qui ne seront pas retournés.

En cas d'acceptation de sa contribution, l'auteur devra transmettre au secrétariat de la revue le contrat de cession des droits, en 2 exemplaires.

Contenu de l'article

Les articles doivent être écrits en français et respecter la charte typographique de *Résolang*. Chaque article doit être accompagné d'un résumé et d'une liste de mots-clés également rédigés en français.

L'article doit comprendre, dans cet ordre :

- Nom de l'auteur
- Rattachement de l'auteur
- Titre et éventuel sous-titre
- Texte de l'article
- Bibliographie
- Résumé
- Mots clés

Les notes peuvent indifféremment être mises en bas de page ou en fin de document, mais *elles doivent impérativement être insérées avec la commande du logiciel prévue à cet effet, et en utilisant la numérotation automatique exclusivement.*

Format des documents

Les contributions doivent être transmises sous forme de documents RTF ou Word.

Lorsqu'un article contient des signes non compris dans l'alphabet français (phonétique, arabe, cyrillique etc.), ou encore des schémas ou graphiques dessinés directement en traitement de textes, il doit être transmis au format pdf, en plus du document RTF ou word.

Les documents iconographiques doivent impérativement être fournis sous forme de fichiers séparés : les auteurs sont priés de fournir si possible **le fichier-image original**, c'est-à-dire avant collage dans le logiciel de traitement de texte : *une fois intégrées au texte, la qualité des images est la plupart du temps trop médiocre pour permettre une reproduction correcte en imprimerie.*

Les images peuvent être fournies au format PNG ou TIFF. *Les images JPEG ne peuvent être acceptées qu'à condition d'être de très bonne qualité* (enregistrement en qualité maximale, avec taux de compression minimal).

Quand l'article comporte des graphiques issus de feuilles de calculs (statistiques), les documents Excel correspondant doivent également être fournis, afin que leurs dimensions et couleurs puissent être adaptées au format de la revue. Dans le cas où l'auteur ne souhaiterait pas les fournir, les graphiques ne pourront être insérés dans l'article final que s'ils répondent aux contraintes techniques de fabrication de la revue (format de la page, impression en niveaux de gris).

Si pour des raisons techniques l'auteur souhaite fournir certains documents dans un autre format, il doit au préalable contacter le comité d'édition pour vérifier que leur traitement sera possible.

Document mis à jour le 11 juillet 2013